

CLASSEMENT NATIONAL BLITZ

1. Notion de performance

Une performance - ne pas confondre avec l'indice de départage à la performance – Élo, Élo rapide ou Blitz, est un ensemble de 2 nombres, le premier ressemblant à un classement proprement dit, le second étant le nombre des parties compatibles incorporées dans le calcul.

2. Règle d'entrée

Dès que le compétiteur a disputé 9 (neuf) parties compatibles au cours de la même saison, un premier classement lui est attribué. (Pas d'archivage sur plusieurs saisons).

3. Règle de compatibilité

La plage de compatibilité est fixée à 400 points.

Les victoires contre les adversaires classés 401 points (ou plus) en-dessous du classement du compétiteur concerné sont écartées. Symétriquement, les défaites contre des adversaires classés 401 (ou plus) au-dessus du classement du compétiteur concerné sont pareillement écartées.

Toutes les autres parties sont ainsi compatibles (donc toutes les nulles) et intégrées dans les calculs.

4. Règle de composition

Pour le classement Blitz, il n'y a pas de considération d'âge. Tous les licenciés sont traités de la même façon.

Lors de la composition, que la performance soit meilleure ou moins bonne que le classement précédent, ce dernier intervient pour complément à 15 parties mais n'est plus utilisé pour une performance établie sur plus de 15 parties compatibles.

Exemple :

B_i = classement Blitz antérieur

P_i/N_i = la performance à la fin de la période de calcul

- Si $N_i > 15$ B_f = nouveau classement Blitz = P_i arrondie à la dizaine la plus proche
- Si $N_i < 16$ $B_f = [(P_i \times N_i) + (15 - N_i) \times B_i] / 15$

5. Mode de calcul et estimation

Méthodes identiques à celles de l'Elo FFE.